

SOMALIE

Environnement opérationnel

Contexte

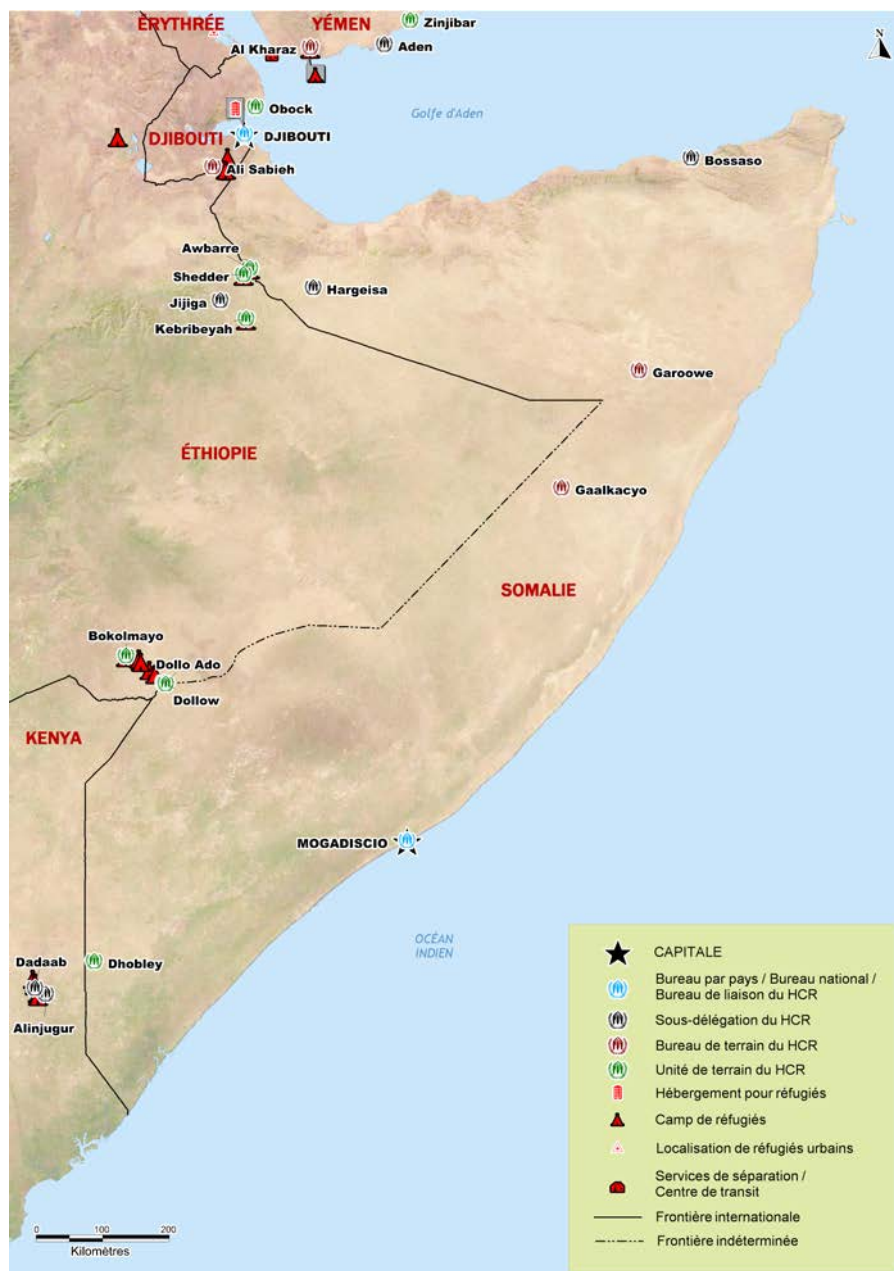
En Somalie, un nouveau Président a été investi dans ses fonctions et un Premier ministre chargé de former un nouveau gouvernement. Ces évolutions positives font suite à une période particulièrement éprouvante pour le pays, qui était confronté, il y a un an à peine, à une famine sans précédent touchant des millions de Somaliens, ainsi qu'à des interventions militaires de l'Union africaine (AMISOM), venue soutenir les forces gouvernementales dans leur combat contre les insurgés. Le conflit observé en 2012 a également créé un vide politique et sécuritaire, avec des répercussions souvent néfastes sur la protection des civils. Cependant, la stabilité relative qui a suivi la prise du dernier grand bastion des insurgés a amélioré l'accès des organisations humanitaires à certaines régions, notamment à Mogadiscio.

Le HCR déploie tous les efforts possibles pour réagir avec souplesse à l'évolution de la dynamique en Somalie, en tirant parti de toutes les possibilités d'accès, et pour répondre aux espoirs grandissants des déplacés internes en matière de retour.

On dénombre actuellement quelque 1,4 millions de déplacés internes et 10 600 réfugiés et demandeurs d'asile en Somalie.

Besoins

Le HCR s'emploiera à offrir protection et assistance aux réfugiés moyennant le suivi et la surveillance des mouvements migratoires mixtes, la prévention et le traitement de la violence sexuelle et sexiste, l'exécution de programmes de renforcement des moyens de subsistance pour réduire les risques de protection, le plaidoyer pour la protection et le renforcement des capacités. En octobre 2012, quelque 2 200 réfugiés et 8 500 demandeurs d'asile, principalement originaires d'Éthiopie, vivaient en milieu urbain. Ceux-ci souffrent



Chiffres prévisionnels pour la Somalie

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Érythrée	40	40	50	50
	Éthiopie	2 330	2 330	2 830	2 830
	Tanzanie	10	10	10	10
	Pays divers	50	50	60	60
Demandeurs d'asile	Érythrée	40	40	50	50
	Éthiopie	10 540	10 540	13 910	13 910
	Tanzanie	10	10	20	20
	Pays divers	60	60	70	70
Déplacés internes	Somalie	1 360 000	700 000	1 360 000	700 000
Total		1 373 080	713 080	1 377 000	717 000

du manque de moyens de subsistance viables et de solutions durables ; en outre, ils sont souvent victimes des discriminations lorsqu'ils cherchent à accéder aux services, ainsi que de l'hostilité des communautés d'accueil.

Dans le cadre du système modulaire, les interventions du HCR pour les déplacés internes en Somalie seront centrées sur la protection ainsi que sur la fourniture d'articles de première nécessité et d'abris d'urgence. L'accès aux services essentiels reste très problématique. La majorité des déplacés internes ne disposent pas d'un abri convenable, n'ont pas accès aux vivres, aux soins médicaux et à l'éducation, et ont un cadre de vie très insalubre.

Dans les zones d'installation des déplacés internes, non protégées et surpeuplées, les femmes et les jeunes filles sont particulièrement exposées aux violences sexuelles et sexistes et se voient souvent refuser l'accès à des recours judiciaires ou l'accès à une assistance par les responsables des comités de déplacés. Les agresseurs bénéficient souvent de l'impunité, en raison des défaillances des institutions judiciaires. L'amélioration de l'accès à la justice sera une préoccupation centrale.

Si les conditions dans les régions d'origine ne sont pas encore totalement propices au retour, cette perspective suscite un intérêt croissant chez les déplacés internes, souvent en raison de facteurs comme le surpeuplement des zones d'installation, la difficulté d'exercer des activités socio-économiques dans les régions de déplacement, et plus récemment, la réussite des interventions militaires destinées à libérer certaines régions précédemment contrôlées par les insurgés. Il est possible que 100 000 ménages de déplacés internes souhaitent retourner dans leur région d'origine en 2013. Le HCR prévoit de fournir des colis de retour/réintégration

afin d'améliorer la résilience des déplacés internes et de réduire les risques associés à des retours spontanés.

Stratégie et activités

En Somalie, le HCR intensifiera son plaidoyer en faveur de l'accès sans entrave des demandeurs d'asile au territoire, du respect de procédures d'asile équitables et de la protection contre le refoulement. Une attention particulière sera prêtée aux femmes, aux enfants, aux jeunes et aux autres groupes ayant des besoins spécifiques, en mettant l'accent sur la mise en œuvre des directives stratégiques actualisées du HCR, *Action contre la violence sexuelle et sexiste*.

Pour les populations réfugiées au Somaliland et au Puntland, le HCR se concentrera sur la mise en œuvre de sa politique sur la protection des réfugiés et les solutions durables en milieu urbain, en insistant sur l'enregistrement/la délivrance de papiers d'identité, le contact avec les communautés, l'accès aux services essentiels et la prise en charge des besoins matériels. À Mogadiscio, la politique sur les réfugiés urbains sera également appliquée pour venir en aide à un nombre restreint de réfugiés tanzaniens originaires de Zanzibar. Le HCR facilitera leur rapatriement librement consenti, comme en 2012. En outre, sous réserve d'une réédification régulière des institutions de l'État, le HCR aidera les autorités centrales à établir un cadre d'asile viable.

Une action concertée est nécessaire pour résoudre le problème persistant des flux migratoires mixtes en provenance de Somalie et le nombre alarmant de décès chez les personnes qui entreprennent

Objectifs et cibles prioritaires en 2013

DÉPLACÉS INTERNES

Besoins de base et services essentiels

- La population relevant de la compétence du HCR reçoit des articles de première nécessité en nombre suffisant.
 - ☞ Des articles domestiques sont fournis à 90 000 ménages.
- Des abris et des infrastructures sont construits, améliorés et entretenus.
 - ☞ Des abris d'urgence sont fournis à 20 000 foyers.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Les mesures pour protéger les personnes relevant de la compétence du HCR contre les effets du conflit armé sont renforcées.
 - ☞ La situation des personnes relevant de la compétence du HCR est contrôlée par le biais du réseau de suivi de la protection.
- Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité de la réponse améliorée.
 - ☞ Les victimes de violences sexuelles ont rapidement accès à un soutien physique, juridique et psychologique adéquat.
 - ☞ Toutes les victimes de violences sexuelles et sexistes ont accès à des soins médicaux.

Solutions durables

- Le potentiel en matière de retour volontaire est réalisé.
 - ☞ Tous les déplacés de retour bénéficient d'une assistance.

RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE EN MILIEU URBAIN

Besoin de base et services essentiels

- L'état de santé de la population est amélioré.
 - ☞ Tous les réfugiés ont accès à des soins primaires.
- La population a un accès optimal à l'éducation.
 - ☞ Tous les enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés dans le primaire.

Processus de protection et documents adéquats

- L'accès aux procédures de détermination du statut de réfugié est amélioré.
 - ☞ Des procédures de détermination du statut sont mises en œuvre au Puntland et au Somaliland.
- La qualité de l'enregistrement et du profilage est améliorée ou maintenue.
 - ☞ Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR bénéficient d'un profilage et d'un enregistrement.

Solutions durables

- Le potentiel en matière de réinstallation est réalisé.
 - ☞ Des individus particulièrement vulnérables bénéficient de réinstallations en urgence. Les candidats à la réinstallation, y compris les femmes et les jeunes filles en situation de risque, sont identifiés et leur réinstallation est facilitée.

Présence du HCR en 2013

□ Nombre de bureaux	8
□ Effectifs totaux	110
Internationaux	19
Nationaux	9
VNU	10
Autres	12

la périlleuse traversée du golfe d'Aden. Le HCR continuera d'utiliser le cadre de l'Équipe spéciale sur les migrations mixtes pour encourager toutes les parties prenantes à adopter une approche commune en vue d'identifier les personnes relevant de la compétence du HCR dans ces situations et de leur fournir l'assistance et la protection adéquates.

Le HCR participera aux efforts interorganisations déployés au sein du dispositif modulaire pour améliorer les conditions de vie des déplacés internes, renforcer leur résilience et les aider à trouver des solutions durables. La poursuite des partenariats avec les organisations de développement telles que la FAO sera essentielle pour intégrer un volet résilience dans les programmes. Le HCR a lancé la première initiative de ce type en 2012 et a été en mesure jusqu'à présent d'appuyer le retour de quelque 700 ménages (plus de 2 000 personnes).

Dans le secteur des articles non alimentaires et des abris, la priorité sera accordée à la fourniture de colis d'assistance renforcés et de kits pour les abris de transition. Des abris permanents seront construits dans les lieux où il y a une sécurité foncière, à la fois pour apporter une solution durable à certaines populations déplacées et pour promouvoir l'intégration sur place. Le HCR élargira son partenariat avec les acteurs du développement pour veiller à ce que les communautés d'accueil bénéficient également des interventions à long terme,

favorisant ainsi la création de conditions propices à des retours durables.

À travers la Somalie, le HCR maintiendra sa capacité de suivi des déplacements, de surveillance de la situation de protection et d'analyse des données, au profit de la communauté humanitaire dans son ensemble, par le biais de son outil de suivi des mouvements de population et de son réseau de surveillance de la protection. Des interventions énergiques contre la violence sexuelle et sexiste seront nécessaires pour traiter et atténuer les problèmes auxquels les femmes et les jeunes filles font face, ainsi que pour mettre en place des mécanismes d'établissement des responsabilités et de sanction. Les cas déclarés de violences sexuelles et sexistes seront pris en charge dans les meilleurs délais et documentés ; parallèlement, la qualité de l'assistance (médicale, juridique, psychologique) sera améliorée. Les femmes et les jeunes filles vulnérables bénéficieront d'un appui supplémentaire, sous forme d'activités de renforcement des moyens de subsistance. Des éclairages solaires seront installés dans les principales zones à risque.

○ Contraintes

Bien que les forces antigouvernementales aient été délogées des grandes agglomérations, les conditions de sécurité restent précaires et l'accès humanitaire est



Des déplacés internes attendent de recevoir les articles d'aide du HCR dans la zone d'installation de Maajo, à Mogadiscio.

HCR / S. MODOLIA

toujours restreint dans certaines régions. Un soutien financier plus souple pour la Somalie au niveau du pays est nécessaire pour faciliter la réponse opérationnelle dans un environnement très imprévisible.

Organisation et mise en œuvre

Coordination

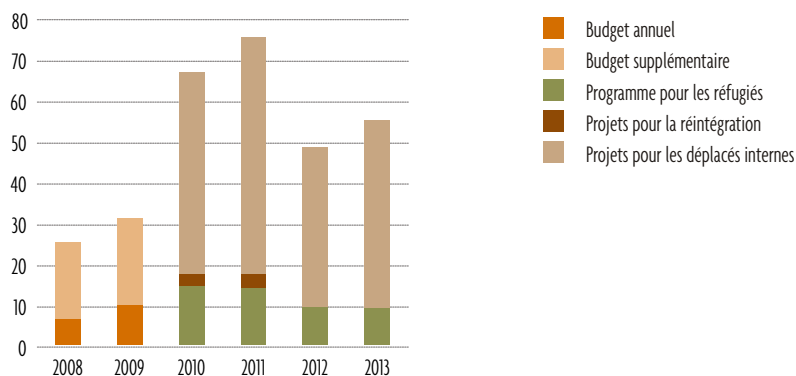
Les interventions auprès des déplacés internes sont coordonnées au sein du système modulaire, qui s'intègre dans l'architecture générale de coordination humanitaire pour la Somalie. Le HCR coordonne les activités des modules chargés des abris d'urgence/articles non alimentaires et de la protection. En 2012, le HCR a travaillé avec quelque 40 partenaires pour mettre en œuvre des projets destinés aux déplacés internes. Les partenariats avec des ONG locales qui ont fait leurs preuves sont de toute première importance et se sont avérés particulièrement nécessaires pour les programmes sensibles aux situations de conflit. Au *Puntland* comme au *Somaliland*, trois partenaires s'occupent de la santé, de l'éducation et de l'aide juridique pour les réfugiés et, au *Somaliland*, le HCR travaille également avec le ministère de l'Intérieur pour consolider sa capacité en matière d'asile.

Informations financières

Le budget pour la Somalie est en progression depuis 2007, du fait de l'augmentation du nombre de déplacés internes, en particulier dans les régions du centre et du sud. Le nombre de réfugiés reste relativement stable. Les besoins financiers du HCR en 2013 s'élèvent à 55,3 millions de dollars E.-U., contre 48,6 millions en 2012. Cette augmentation s'explique principalement par les changements attendus sur le terrain, particulièrement l'augmentation du nombre de déplacés rentrant dans leur lieu d'origine.

Budget du HCR en Somalie 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



Conséquences d'un manque de financement

- Quelque 85 000 déplacés internes au *Somaliland* ne bénéficieraient d'aucune protection ni aide directe de la part du HCR.
- Quelque 280 000 personnes ne bénéficieraient pas de l'aide du HCR en matière d'abris.
- Environ 300 000 personnes ne recevraient pas d'articles non alimentaires.
- Le soutien et les interventions en faveur des victimes de violences sexuelles et sexistes seraient réduits de 50 pour cent.
- Quelque 150 000 personnes (30 000 bénéficiaires principaux et 120 000 personnes à charge/bénéficiaires secondaires) ne bénéficieraient pas de la protection du HCR par le biais de programmes de renforcement des moyens de subsistance.
- Le nombre de déplacés internes bénéficiant d'une formation professionnelle et d'autres activités de renforcement des moyens de subsistance passerait de 2 000 à zéro.
- Le nombre de déplacés internes bénéficiant d'une aide au retour dans leur région d'origine serait réduit de 70 pour cent – passant de 60 000 à 16 700.
- Il y aurait une réduction significative du suivi des mouvements de populations et de la surveillance de la protection entraînant un reporting moins précis.
- Le contact avec la population des réfugiés au *Puntland* ne se ferait qu'indirectement, du fait de la fermeture du bureau du HCR dans cette région.
- Le contact et la couverture sur le terrain dans les régions du centre et du sud de la Somalie seraient compromis, car les nouveaux bureaux prévus dans des lieux stratégiques comme Baidoa et Beletweyne ne seraient pas ouverts.

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Ministère de l'Intérieur, *Somaliland*
Ministère de la Réinstallation, de la réhabilitation et de la reconstruction
Ministère de l'Intérieur, du gouvernement local et du développement rural

ONG

Action in SemiArid Lands
Agricultural and Rural Development
Agricultural and Rural Development Organization
Agrocare Community Development
Assemblée mondiale de la jeunesse musulmane
Community Empowerment and Development (CEDA)
Comprehensive Community Based Rehabilitation
Cooperazione Internazionale
Conseil danois pour les réfugiés
Conseil norvégien pour les réfugiés
Galkayo Educational Centre for Peace and Development
Galkayo Medical Foundation
Golweyne Relief Rehabilitation NGO
Gruppo Per Le Relazioni Transculturali
Hadia Development Organization
Hargeisa Voluntary Youth Committee
Horn Youth Development Association
Intersos
Islamic Relief
KAALO Relief and Development
Kaashif Voluntary Organization
Ocean Training & Promotion
Puntland Centre for Human Rights and Democracy
Puntland Development Research Centre
Qatar Charity
Relief International (RI)
Save Somali Women and Children
Save the Children (R.-U.)
Solidarité Internationale
Somali Aid Foundation
Somali Family Services
Somali Rehabilitation Development Agency
Somali Women Development Centre
Taakulo Community Development Volunteers
Somaliland Peoples Development Organization
Université d'Hargeisa, Bureau d'aide juridique
We are Women Activists
Women Pioneers for Peace and Life

Partenaires opérationnels

Autres

BCAH
CICR
FAO
FNUAP
OIM
OMS
ONU-Habitat
PAM
PNUD
UNICEF

Budget 2013 du HCR pour la Somalie (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable			
Droit et politique générale	71 753	231 359	303 112
Assistance juridique et recours	226 183	287 677	513 861
Accès au territoire et non-refoulement	295 690	1 167 677	1 463 367
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	204 367	499 037	703 403
Sous-total	797 993	2 185 750	2 983 744
Processus de protection et documents adéquats			
Enregistrement et établissement de profils	290 260	313 995	604 255
Détermination du statut de réfugié	349 367	0	349 367
Enregistrement et documents d'état civil	183 937	0	183 937
Sous-total	823 563	313 995	1 137 558
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	231 359	231 359
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	780 303	1 939 746	2 720 049
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	202 183	459 037	661 220
Protection des enfants	143 506	0	143 506
Sous-total	1 125 993	2 630 142	3 756 135
Besoins de base et services essentiels			
Santé	1 202 183	0	1 202 183
Santé procréative et services liés au HIV	163 937	449 037	612 973
Assainissement et hygiène	652 183	1 913 168	2 565 352
Abris et infrastructure	0	6 383 346	6 383 346
Articles ménagers de base	252 183	6 103 995	6 356 179
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	404 367	628 991	1 033 358
Éducation	1 056 550	0	1 056 550
Sous-total	3 731 404	15 478 537	19 209 941
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	254 367	531 673	786 040
Coexistence avec les communautés locales	352 183	1 603 995	1 956 179
Autosuffisance et moyens d'existence	1 029 367	4 939 350	5 968 717
Sous-total	1 635 917	7 075 019	8 710 936
Solutions durables			
Stratégie de solutions globales	71 753	0	71 753
Retour volontaire	32 614	11 486 041	11 518 654
Réinstallation	220 690	0	220 690
Sous-total	325 057	11 486 041	11 811 097
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	0	694 078	694 078
Gestion des urgences	0	103 995	103 995
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	0	925 437	925 437
Sous-total	0	1 723 510	1 723 510
Appui à la logistique et aux opérations			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	32 614	3 100 709	3 133 323
Gestion des opérations, coordination et appui	556 120	2 284 391	2 840 511
Sous-total	588 734	5 385 101	5 973 834
Total	9 028 661	46 278 094	55 306 755
Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)	9 490 944	39 124 368	48 615 312